

## Questions orales

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD—LA  
POSSIBILITÉ D'UNE REMISE DE LA TRANSACTION—L'USAGE À  
DES FINS PACIFIQUES DU MATÉRIEL NUCLÉAIRE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a signalé, hier, que la situation politique et militaire en Corée du Sud ne justifie pas un changement d'attitude à l'égard de la vente d'un réacteur CANDU. Face à l'inquiétude croissante causée par la possibilité d'un nouveau conflit militaire en Corée, le gouvernement est-il prêt à suspendre la vente du CANDU indépendamment des assurances qui peuvent être négociées sur une base bilatérale?

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Non, monsieur l'Orateur.

**M. Stanfield:** Le ministre dirait-il à la Chambre quelles garanties le gouvernement demande à la Corée du Sud, et admettrait-il que même si on prend des dispositions pour assurer la surveillance voulue, ces dispositions ne pourraient empêcher la Corée du Sud d'employer, à des fins non pacifiques, le plutonium et les techniques fournies par le Canada?

**M. MacEachen:** Comme je l'ai mentionné hier, les garanties prévues dans le cas de la Corée du Sud, dans un sens, sont de deux catégories. D'abord, du fait que la Corée du Sud a ratifié le Traité de non-prolifération, toutes ses installations nucléaires seront assujetties à l'inspection de l'organisme international. Ensuite, nous sommes en train de négocier un accord bilatéral avec la Corée du Sud en vertu duquel toute la gamme des garanties annoncées par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le 20 décembre, je crois, seront appliquées. Ces sauvegardes constituent l'ensemble de garanties le plus complet conçu jusqu'ici. Le détournement du plutonium ou du matériel à des fins non pacifiques est, bien entendu, sujet à l'examen et à l'inspection de l'organisme international. Le chef de l'opposition doit sûrement savoir que si la chose se produisait, les inspecteurs de l'organisme international le sauraient immédiatement.

La situation serait alors changée du tout au tout; la communauté internationale serait alertée de l'usage détourné qui serait fait du réacteur. C'est à peu près tout ce que je puis dire au député; pour répondre à la question du député de Calgary-Nord, c'est le meilleur système que l'organisme international ait trouvé jusqu'à présent. Le député sera peut-être à même de l'améliorer plus tard.

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD—  
PROPOSITION DE DÉBAT SUR LA VENTE DE MATÉRIEL  
NUCLÉAIRE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a de fait admis que le gouvernement canadien n'envisage pas de prendre des dispositions avec la Corée du Sud pour que celle-ci ne puisse pas utiliser le plutonium et les techniques nucléaires à des fins non pacifiques. Le seul résultat de ces mesures serait de faire savoir si le gouvernement a pris ces dispositions. Après ce qui s'est passé en Inde et vu les responsabilités qui incombent à n'importe quel gouvernement dans ce domaine, je demande au premier ministre si

[M. l'Orateur.]

le gouvernement canadien est disposé à vendre des réacteurs CANDU sans prévoir aucun moyen d'empêcher l'acheteur d'utiliser ces techniques et le plutonium à des fins non pacifiques. Pourquoi le premier ministre ne soumet-il pas toute cette question à la Chambre et au pays?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je serai heureux d'exposer toute l'affaire à la Chambre et au pays. Encore une fois, il reste sept jours d'opposition d'ici la fin du mois, et si les députés jugent la question assez importante, je m'engage avec plaisir à faire participer tous mes députés au débat et à y prendre part moi-même. C'est un problème moral très grave que souève le leader de l'Opposition, mais il a, à mon avis, deux côtés. Peut-on, en effet, garder jalousement pour nous nos techniques et refuser de les partager avec les pays en voie de développement, qui n'ont pas d'énergie...

**M. Fairweather:** La Corée du Sud?

**Mr. Trudeau:** ... et dont le niveau de vie est très bas? Non, je ne parle pas de la Corée du Sud, mais du problème moral de garder pour nous nos techniques ou d'en faire profiter les autres, et des règles du partage, qui demeureront les mêmes, qu'il s'agisse de la Corée du Sud, d'un pays développé ou d'un pays en voie de développement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Leggatt:** Pourquoi alors ne pas les abandonner aux autres?

**M. Trudeau:** Ces règles que le Canada a annoncées unilatéralement par la voix du ministre, sont les plus rigoureuses de tous les pays du monde.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** J'en ai discuté avec toutes les puissances nucléaires—ou qui sont en voie de l'être—que j'ai visitées, leur demandant d'être aussi sévères que nous pour que, advenant la rupture de notre coopération, comme le craint l'Opposition, le pays ainsi retranché ne puisse pas obtenir l'aide d'un autre pays.

**Des voix:** Bravo!

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD—LES  
INTENTIONS DES ÉTATS-UNIS QUANT AUX ENGAGEMENTS DE  
DÉFENSE

**M. James Gillies (Don Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je suis sûr que tous les députés seront d'accord avec les propos du premier ministre sur le dilemme moral.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gillies:** Il me semble cependant que ce dilemme moral devrait être soutenu par des mesures précises dans une affaire aussi importante que celle-ci. J'aimerais demander au ministre si, en essayant d'établir des sanctions appropriées attachées à la vente de réacteurs CANDU à la Corée du Sud, le gouvernement a eu des pourparlers avec le gouvernement des États-Unis, par exemple, pour savoir si celui-ci réviserait les engagements de défenses qu'il a pris envers la Corée au cas où le gouvernement de la Corée du Sud ne respecterait pas les règles bilatérales sur lesquelles notre pays insiste tant et fonde tant d'espoir?

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, il me semble